











Commune de
MONTAGNE





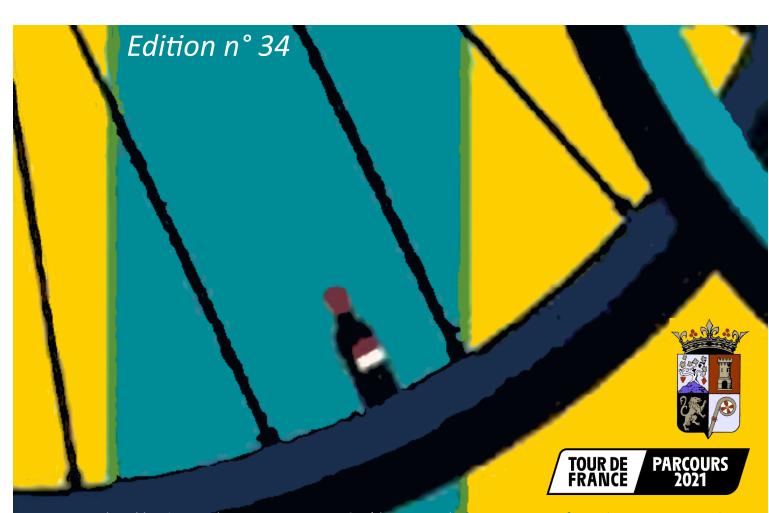








BULLETIN MUNICIPAL



Directeur de publication : Catherine HENRY, Maire ● Rédacteur en chef : Commission information et communication Site internet : www.mairie-montagne33.fr

Contact élu de permanence pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : 07.85.75.57.34

Conseil municipal du 6 avril 2021

Absents excusés : GERBER Annie, MOULINIER Nathalie, RAMBEAUD Jacques, BOSC Sandrine et SABY Jean-Christophe.

Absents : DARNAJOU Patrick et CRÉPINEAU Laurent.

DÉLIBÉRATIONS



Dépenses :

Résultat de clôture :

Vote du compte administratif 2020 : Madame le Maire donne la parole à Jean-Marie GOMBEAU qui présente les chiffres du Compte Administratif 2020.

1 054 559 96 €

- 180 821.68 €

Section de fonctionnement

Recettes :	1 406 236,46 €
Résultat de clôture de l'exercice précédent :	196 530,83 €
Résultat de clôture :	548 207,33 €
Section d'investissement :	
Dépenses :	393 642,82 €
Recettes:	666 874,15€
Résultat de clôture de l'exercice précédent :	- 454 053,01 €

Le Conseil Municipal ADOPTE le Compte Administratif.

Vote du Compte de Gestion : Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'année 2021 : Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Catherine HENRY, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter : Résultat de l'exercice : Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) : Résultat de clôture à affecter (A1) :	excédent excédent excédent	351 676,50 € 196 530,83 € 548 207,33 €
Besoin réel de financement de la section d'investissement : Résultat de la section d'investissement de l'exercice : Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) : Résultat comptable cumulé :	excédent déficit déficit	273 231,33 € 454 053,01 € 180 821,68 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées : Recettes d'investissement restant à réaliser : Solde des restes à réaliser : (B) Besoin (-) réel de financement :		183 631,52 € 0,00 € - 183 631,52 € 364 453,20 €
Affectation du résultat de la section de fonctionnement : Résultat excédentaire (A1) : En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la s d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) : En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068)		364 453,20 € 0,00 €
SOUS TOTAL (R 1068) : En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette no au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1) :	on budgétaire	364 453,20 € 183 754,13 €
TOTAL (A1):		548 207,33 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002: Excédent reporté	D 001 : Solde d'exécution N-1	R1068: Excédent de fonctionnement capitalisé
	183 754,13 €	180 821,68 €	364 453,20 €

Vote des taxes locales 2021 : Vu l'état n° 1259, le Conseil Municipal, FIXE les taux des taxes locales pour l'année 2021 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 35,94 %

- Taxe foncière (non bâti) : 45,62 %

- Taxe foncière (non bâti) : 45,62 % d'où un produit attendu de : 693 063,00 €.

Vote du budget primitif 2021 : La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme 1 668 132,13 €, dont :

SIE du Fronsadais	3 540,00 €
SIVU du chenil du Libournais	1 297,14 €
et subventions aux associations :	
ACCA Chasse:	300,00€
Union Nationale des Combattants	300,00€

APDSB Lussac (Don du sang)	150,00€
KIDECOLE	600,00€
Centre cantonal des jeunes agriculteurs	150,00€
Comité des fêtes	1 000,00€
La Fraternité	200,00€
Gymnotes Montagnaises	400,00€
Club de la Pétanque	300,00€
Club de Tennis	600,00€
Les Trois Romanes	600,00€
Confrérie des Vignerons de Montagne et Saint-Georges Saint Emilion	500,00€
Association Musicale du Lussacais	500,00€
Les Voisins	300,00€
Le Souvenir Français	100,00€
Football Club du Grand Saint Emilionnais	2 000,00 €
Les Estivales de Montagne	600,00€
Les Lavoirs et Fontaines	400,00€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 125 064,75 €, selon le tableau ci-après :

DEPENSES	Article	RAR	PROPOSITIONS	TOTAL	DM	TOTAL
(D-001) Solde d'exécution n-1	001		180 821,68 €	180 821,68 €		180 821,68 €
OPERATIONS FINANCIERES						
Remboursement Capital Emprunt	1641		126 323,55 €	126 323,55 €		126 323,55 €
Remboursement Cautionnement	165		1 871,00 €	1 871,00 €		1 871,00 €
HORS OPERATIONS INDIVIDUALISEES						
WC publics lieu-dit Saint-Georges	2138		36 000,00 €	36 000,00 €		36 000,00 €
Création d'une défense incendie	21568		6 000,01 €	6 000,01 €		6 000,01 €
Réfection éclairage public	2041582	18 247,00 €		18 247,00 €		18 247,00 €
Réfection réseau d'eau (route de Paradis et route des Artigues)	21532	25 000,00 €		25 000,00 €		25 000,00 €
Electrification MESOLIA (Enedis)	21534	17 115,70 €		17 115,70 €		17 115,70 €
Achat matériel technique (tondeuse, souffleur et conteneur)	2158	3 000,00 €	4 900,00 €	7 900,00 €		7 900,00 €
Agencements autres de terrains	2128	20 000,00 €		20 000,00 €		20 000,00 €
Archives + panneaux électoraux	2188	6 584,41 €		6 584,41 €		6 584,41 €
Rénovation lavoir de Fontmurée	2158		24 704,00 €	24 704,00 €		24 704,00 €
Matériel de service (machine de traçage peinture voirie)	21578		5 168,00 €	5 168,00 €		5 168,00 €
OPERATION 23 - VOIRIE						
Maîtrise d'œuvre	2031		6 000,00 €	6 000,00 €		6 000,00 €
Voirie	2151		170 000,00 €	170 000,00 €		170 000,00 €
OPERATION 24 - EGLISE DE PARSAC						
Maîtrise d'œuvre église Notre Dame de Parsac	2031	8 684,41 €	10 000,00 €	18 684,41 €		18 684,41 €
Réfection église Notre Dame de Parsac	2313		213 000,00 €	213 000,00 €		213 000,00 €
OPERATION 25 - GROUPE SCOLAIRE						
Vestiaires restaurant scolaire	2184		1 039,20 €	1 039,20 €		1 039,20 €
Ordinateurs et vidéo projection interactive	2183		8 000,00 €	8 000,00 €		8 000,00 €
Concession et droits similaires (logiciels pro)	2051		1 600,00 €	1 600,00 €		1 600,00 €
OPERATION 26 - MAIRIE & ANNEXES						
Réfection toiture ateliers municipaux	2313		85 000,00 €	85 000,00 €		85 000,00 €
Ordinateurs mairie	2183		4 358,40 €	4 358,40 €		4 358,40 €
Concession et droits similaires (logiciels pro)	2051		1 262,40 €	1 262,40 €		1 262,40 €
Mise aux normes PMR salle du conseil municipal	2188		13 250,00 €	13 250,00 €		13 250,00 €
OPERATION 29 - JARDIN DU SOUVENIR						
Aménagement jardin du souvenir	2128		12 382,99 €	12 382,99 €		12 382,99 €
OPERATION 32 - ESPACE DES MURIERS						
Raccordement assainissement	21532		25 000,00 €	25 000,00 €		25 000,00 €
Raccordement électrique	21534	85 000,00 €		85 000,00 €		85 000,00 €
OPERATION 34 - ESPACE AUSONE						
Tables et chariots porte tables	2184		4 752,00 €	4 752,00 €		4 752,00 €
TOTAUX DEPENSES		183 631,52 €	941 433,23 €	1 125 064,75 €	0,00 €	1 125 064,75 €

RECETTES	Article	RAR	PROPOSITIONS	TOTAL
R-001 Solde d'exécution n-1	001			
R-1068 Excédent de fonctionnement	1068		364 453,20 €	364 453,20 €
R-021 Prélèvement sur fonctionnement	021		499 202,70 €	499 202,70 €
Amortissement SDEEG	28041582		9 369,00 €	9 369,00 €
Cautionnement	165		1 871,00 €	1 871,00 €
FDAEC	1323		17 000,00 €	17 000,00 €
Taxe d'Aménagement	10226		15 000,00 €	15 000,00 €
Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée - FCTVA	10222		61 863,00 €	61 863,00 €
DON (Eglise Notre Dame de Parsac)	10251		33 000,00 €	33 000,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR	1341		40 000,00 €	40 000,00 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC	1321		83 305,85 €	83 305,85 €
TOTAUX RECETTES		0,00€	1 125 064,75 €	1 125 064,75 €



commune d'adhérer au système d'alerte IntraMuros,

une application que les habitants peuvent télécharger sur leurs téléphones portables.

IntraMuros vous permettra d'être informés, alertés et de participer à la vie locale.

Vous recevrez des alertes directement sur votre smartphone, accèderez au journal de la commune, aux événements de votre bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques. Vous utiliserez les services mis à votre disposition: l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations. les écoles et commerces.

Vous pourrez inclure vos services personnalisés dans l'application et créer des contributeurs qui participent à l'ajout d'information.



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.





(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit









Madame le Maire donne la parole aux représentants des commissions communales et syndicats:



Enfance, jeunesse et vie scolaire : Marie-Noëlle DURAND-DESOUCHE indique que du fait de la pandémie, l'école est fermée. Seuls les enfants des parents prioritaires sont accueillis et encadrés par des institutrices et du personnel communal.

Après l'installation du Conseil des Jeunes le 6 mars dernier, la première réunion a eu lieu le 20 mars 2021. Le groupe est très intéressé et enthousiaste. Plusieurs projets ont été identifiés et des demandes directes ont été faites à Catherine HFNRY

Le prochain conseil devait se tenir le 24 avril mais le confinement impose son report à une date ultérieure.



Voirie et matériel communal : Didier BOUDOT fait part de l'avancée des dossiers en cours :

La réception prochaine de l'estimation des travaux de voirie pour l'année 2021 réalisée par le Maître d'oeuvre M. Wilfried CHAILLAT de l'entreprise AMPLITUDE PAYSAGES.

Des travaux de réfection de voirie se déroulent en ce moment au Pont Peyrat et à Bertin. La réouverture de la route de Paradis est conditionnée par la pose de panneaux pour déterminer le sens de circulation des véhicules et des poids lourds du fait de sa fragilité.

L'aire de lavage aux ateliers municipaux est en passe d'être opérationnelle.

Le renouvellement de certains matériels techniques a été effectué ainsi que les réparation et révision des véhicules avant le démarrage du fauchage.

En tant que délégué auprès du SIEA de l'Est de du Libournais, il est fait part d'une augmentation de 2% des tarifs de l'eau et de l'assainissement.

La prochaine réunion du SIETAVI est prévue le 7 avril à laquelle j'assisterais en tant que délégué communautaire accompagné de Pascal DELBECK en sa qualité de représentant de la commune.



Sports et vie associative : Jean-Marie GOMBEAU indique que du fait de la pandémie l'activité des associations est à l'arrêt pour la plupart d'entre elles.

Football : toutes les compétitions sont à l'arrêt. Seuls quelques matches amicaux ont encore lieu.

Tennis : aucun tournoi n'est programmé.

Tour de France : une visioconférence a eu lieu avec les responsables du parcours il y a une quinzaine de jours. La rocade de Libourne sera fermée du 15 juillet 18h jusqu'au 17 juillet au soir.

La route du trajet entre Libourne et St Emilion sera fermée à partir de 9 heures le jour de la course. Une antenne téléphonique va être installée au niveau du stade.

De nombreux vélos ont été récupérés et mis à la disposition des associations ou des volontaires pour les peindre avant leur installation le long du parcours.



Bâtiments et sécurité des bâtiments : Jean-Marie GOMBEAU indique qu'une réunion par le biais de la CAUE a eu lieu pour l'aménagement de la salle des associations aux ateliers Bătiments Municipaux. Le rapport est attendu fin avril.



Information, communication, et festivités : Monique BURGAUD indique que le Tour de France est l'événement majeur du début d'été. Des affiches et banderoles sont en cours de validation par l'ASO.

Le 30 mai aura lieu la fête du Vélo : deux départs sont proposés : un pour les professionnels et une course familiale sur le parcours du Tour de France, de Libourne à St Emilion, uniquement sur inscription et limitée à 1 000 participants pour le deuxième départ.



Culture et tourisme : Catherine HENRY indique que cette année les assises du tourisme vont se tenir en visioconférence le jeudi 8 avril. Les visites qui devaient avoir lieu dans l'après-midi ont Culture & tourisme été annulées.

Le festival des Estivales de MONTAGNE se tiendra du 3 au 7 août 2021 avec des spectacles dans l'église St Martin, dans le parc de la Réserve du Presbytère et dans la cour du château Saint-Georges. Madame HENRY lance un appel aux viticulteurs : le groupe ORPHEO dirigé par Madame Françoise RICHARD est à la recherche d'un château pour y donner un concert.



Environnement et Développement durable : Jean-Marie GOMBEAU fait part de la venue de Justine LEHU, Paysagiste-conseiller au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), pour voir les cimetières de la commune puis envoyer son rapport fin avril afin d'apporter des solutions à leur entretien « zéro-phyto ».

Une réunion budget avec le SMICVAL est prévue jeudi 8 avril. Pour information, la taxe versée par la commune au SMICVAL pour 2021 sera de 14.000,00 €

Une démonstration d'un broyeur à végétaux a eu lieu dernièrement à LUSSAC. Le coût de cette prestation est de 800,00 €. La Communauté de Communes du Grand Saint-Émilionnais étudie la possibilité d'en acheter deux qui seraient mis à la disposition des communes.

VIE OUOTIDIENNE



La mairie remercie tous les généreux donateurs de vélos dont Will'O-vélos de St-Martin de Gurçon. Ces derniers vont être repeints afin d'agrémenter la partie « Montagne » du parcours du tour de France.



Espace de travail partagé : la mairie est heureuse d'accueillir deux nouveaux locataires dans ses locaux du 18 grand rue :

- · La société BIO BIJOUX qui propose la vente en ligne de bijoux, en Or végétal et Buriti, entièrement naturels, faits main et réservés aux professionnels.
- Un cabinet de psychothérapie et de conseil familial et conjugal (à compter du 1er juin prochain).



Nouveau à Montagne : Glwadys photographies propose ses services (naissances, enfants, grossesses, familles).

Contacts: 06.70.07.01.26 - glwadysphotographies@gmail.com - glwadysphotographies.book.fr



Travaux de réfection de la couche de roulement sur la rue des école et la route de Lussac : prévus sur la période du 3 au 13 mai prochains par le conseil départemental de la Gironde, une déviation (Véhicules Légers et Poids Lourds) sera mise en place par les services du Département.

L'accès aux riverains, services de secours et de gendarmerie sera préservé.



Un marché floral et artisanal va être organisé par l'association Lavoirs et Fontaines à l'espace Ausone le dimanche 9 mai de 9h à 18h (sous réserve de l'évolution de l'état sanitaire).



Animaux errants : Mesdames et Messieurs les propriétaires de chiens, au nom de la sécurité publique et de la tranquillité des personnes, la municipalité fait appel à votre vigilance et à votre responsabilité et vous demande de prendre toutes les mesures

nécessaires pour éviter que vos animaux ne s'échappent.

Tout animal errant capturé sera remis à la fourrière et les frais seront à la charge du propriétaire.

n'oubliezpas Brigade de gendarmerie de Lussac : un accueil du public est assuré tous les lundis matin (sauf jours fériés) de 8 à 12 h. Service en ligne de pré-plainte : il vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits dont vous êtes directement et personnellement victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'auteur, concernant une atteinte aux biens (vols, dégradation, escroqueries...), un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine). Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

Collecte des encombrants: les services municipaux procéderont à une tournée de ramassage le lundi 14 juin. Ce service, gratuit, s'adresse uniquement aux administrés ne possédant pas de remorque ou de véhicule utilitaire pour amener ces déchets au SMICVAL. L'inscription en mairie reste obligatoire.



Les élections régionales et départementales auront lieu les 20 et 27 juin 2021. Initialement prévues en mars, elles avaient été reportées en juin par la loi du 22 février 2021. Le décret de convocation des électeurs avait fixé la date du premier tour au 13 juin et celle du second au 20 juin.

Le 13 avril 2021 devant l'Assemblée nationale et le 14 devant le Sénat, le Premier ministre prononce une déclaration au titre de l'article 50-1 de la

Constitution sur l'organisation des élections régionales et départementales 2021. Cette déclaration intervient après la remise au Gouvernement par le conseil scientifique Covid-19 d'un avis sur les risques sanitaires liés à l'organisation des élections et après une consultation des maires.

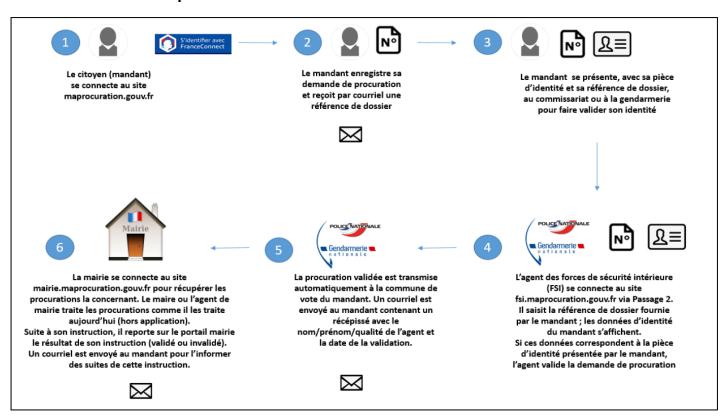




Elections: arrivée de la téléprocédure maprocuration!

La télé-procédure « Maprocuration » a été introduite dans le code électoral le 6 avril 2021 (articles R72, R75 et R76).

Complémentaire de la procédure papier, elle vise à simplifier la démarche d'établissement des procurations de vote.





Mentrée scolaire 2020-2021

L'inscription de votre enfant doit se faire en mairie entre le 1er mars et le 30 juin 2021 (lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30 - vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h00 - mercredi : fermé au public toute la journée).

Votre enfant est-il concerné?

- Entrée en maternelle : oui si votre enfant est né en 2018 ou 2019*.
- (*) Pour les enfants nés en 2019, ils seront acceptés dans la limite des places disponibles s'ils ont atteint l'âge de 2 ans au jour de la rentrée scolaire, et à condition qu'ils soient physiquement et psychologiquement prêts à la fréquenter (www.education.gouv.fr)
- oui si votre enfant arrive sur la commune ou s'il est domicilié sur une autre commune

Pour cela vous devez fournir à la mairie les photocopies et les originaux des documents suivants :

- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, assurance logement, impôts,...)
- Le carnet de santé (pages des vaccins)
- En cas de changement d'école, le certificat de radiation ou, pour les enfants hors commune, le document de demande d'inscription rempli par votre mairie de domicile
- En cas de séparation des parents, le jugement de divorce ou l'attestation de l'autre parent autorisant l'inscription de l'enfant à l'école de Montagne avec sa pièce d'identité

Pensez à appeler la directrice de l'école afin de la prévenir de l'inscription de votre enfant au 05.57.55.21.15 (un mardi, jour de décharge administrative).



SERVICE PUBLIC ITINÉRANT AU SERVICE DE LA POPULATION

VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ? (CAF, MSA, PÔLE EMPLOI, MISSION LOCALE...)

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS AVEC INTERNET?

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND SAINT-EMILIONNAIS MET EN PLACE UN ESPACE DE SERVICES À LA POPULATION ITINÉRANT.

GRATUIT ET SANS RENDEZ VOUS

BÉNÉDICTE DEBOUDT VOUS ACCUEILLERA LORS DES PERMANENCES DONT LE PLANNING EST DISPONIBLE SUR DEMANDE EN MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES.

Téléphone: 06 73 83 12 56

Adresse mail: actionsociale@grand-st-emilionnais.org



Planning Itinérance Mai 2021





	Lundi 3 mai	Mardi 4 mai	Mercredi 5 mai	Jeudi 6 mai	Vendredi 7 mai
De 9h00 à 12h00	SAINT PHILIPPE D'AIGUILHE Place de la Mairie, D123			LUSSAC Place de la Mairie	SAINT PEY D'ARMENS Parking de la Mairie
De 13h30 à 16h30		SAINT CHRISTOPHE DES BARDES Place Charles de Gaulle (devant le foyer communal)		MONTAGNE Parking des Marronniers, Grand Rue	
	Lundi 10 mai	Mardi 11 mai	Mercredi 12 mai	Jeudi 13 mai	Vendredi 14 mai
De 9h00 à 12h00	BELVES DE CASTILLON Place de l'église	SAINT SULPICE DE FALEYRENS Parking du foyer			
De 13h30 à 16h30	SAINT GENES DE CASTILON Devant la salle polyvalente			FERIE	
	Lundi 17 mai	Mardi 18 mai	Mercredi 19 mai	Jeudi 20 mai	Vendredi 21 mai
De 9h00 à 12h00	Lundi 17 mai LES ARTIGUES DE LUSSAC Place de l'église	Mardi 18 mai SAINT EMILION Parking Guadet	Mercredi 19 mai	Jeudi 20 mai SAINTE TERRE Place de l'église	Vendredi 21 mai SAINT CIBARD Place de la Mairie, D21
De 9h00 à 12h00 De 13h30 à 16h30	LES ARTIGUES DE LUSSAC	SAINT EMILION	Mercredi 19 mai	SAINTE TERRE	SAINT CIBARD
	LES ARTIGUES DE LUSSAC	SAINT EMILION Parking Guadet SAINT HIPPOLYTE Parking de la Mairie,	Mercredi 19 mai	SAINTE TERRE	SAINT CIBARD
	LES ARTIGUES DE LUSSAC	SAINT EMILION Parking Guadet SAINT HIPPOLYTE Parking de la Mairie,	Mercredi 19 mai	SAINTE TERRE	SAINT CIBARD
	LES ARTIGUES DE LUSSAC Place de l'église	SAINT EMILION Parking Guadet SAINT HIPPOLYTE Parking de la Mairie, 7 Grand sable		SAINTE TERRE Place de l'église	SAINT CIBARD Place de la Mairie, D21



Le visuel extérieur du véhicule (flocage) est en cours de réalisation et n'apparait donc pas sur la photo.







smicval Nous faisons face à un modèle de gestion des déchets à bout de souffle : sur le plan environnemental, économique, sanitaire et social. Nos modes de vie et de consommation entraînent une augmentation de la quantité de déchets produits au quotidien.

En parallèle, sur le plan économique, nous faisons face à une très forte augmentation de nos coûts : l'augmentation, d'une part, de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) au niveau national et d'autre part, des coûts de traitement des déchets au niveau local, en Gironde, par Veolia.

Pour relever les défis environnementaux et économiques liés à la gestion des déchets, le SMICVAL a besoin de tout le monde!

Face à ce constat, il souhaite lancer un grand débat public avec vous, les citoyens de son territoire. En effet, votre participation et votre implication sont indispensables pour bâtir des projets répondant au mieux à vos besoins.

C'est pourquoi nous inaugurons dès aujourd'hui une plateforme numérique, Smicval Citoyen, accessible depuis notre site www.smicval.fr, qui vous permettra de prendre part aux projets et aux décisions qui ont ou auront un impact sur votre quotidien. De l'information à la co-construction, différentes modalités de participation seront proposées pour créer avec vous un écosystème environnemental, social et économique soutenable et durable pour notre territoire.

ET SI... ON RÉDUISAIT **VOS DÉCHETS EN VOUS DONNANT** LA PAROLE ?







Smicval citoven

ET SI...

VOS DÉCHETS

DEVENAIENT

Informations, consultations et appel à participation: ensemble, co-construisons l'avenir de notre territoire.

RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT SUR WWW.SMICVALCITOYEN.FR





smicval



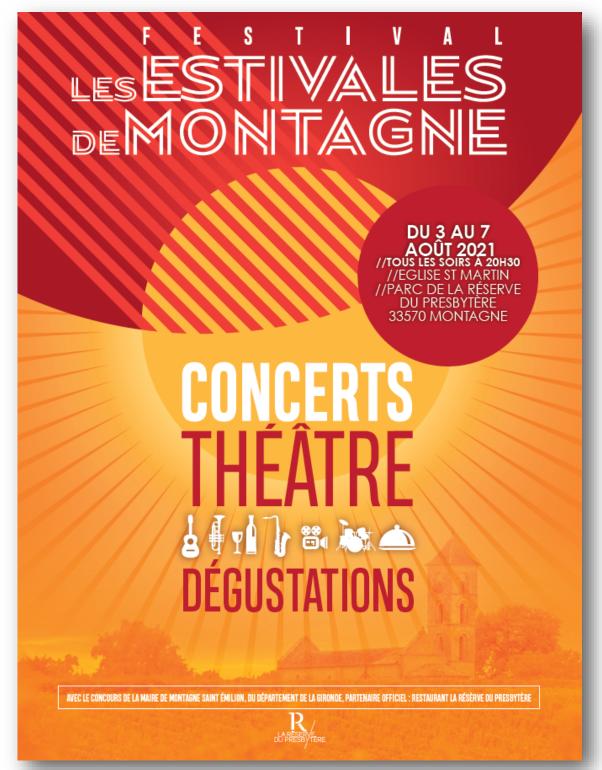


MONTAGNE Marché floral et artisanal



Organisé par l'association Lavoirs et fontaines

Présence d'un vannier, d'un safranier, d'une fileuse, de peintres, de potiers, de fleuristes, d'une apicultrice, boissons bios, plantes médicinales, etc...



PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE L'ÉDITION 2021

Mardi 3 août - 20h30 - Eglise Saint Martin : Sextet violoncelle **DIVERSION** (durée : 1h15 sans entracte)

Mercredi 4 août - 20h30 - Château Saint Georges : « Irina Gonzales » et son quartet (1h15 sans entracte)

Jeudi 5 août - 20h30 - Eglise Saint Martin : « Monsieur Ibrahim et Les Fleurs du Coran », pièce tirée du livre d'Eric Emmanuel SCHMITT (1h15 sans entracte)

Vendredi 6 août - 20h30 - Eglise Saint Martin : **Ivoire et Palissandre,** duo de guitares classique et piano à quatre mains *(1h15, sans entracte)*

Samedi 7 août - 20h30 - Parc de la Réserve : Little Italy, Jean Pierre Como en quintet avec Walter Ricci (1h15 sans entracte).

